## **GE** Healthcare

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - France Français

1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

Nom du produit G2M Phase Marker vector Screening

Numéro de catalogue 67-6101-54

Composant Nombre NIF2034

Type de produit Liquide.

<u>Identification de la société/entreprise</u>

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Numéro de téléphone d'appel d'urgence
Amersham Place Curadiah Paisage Information Contra

Arriestidin Fidde

Little Chalfont

Swedish Poisons Information Centre: +46 (0)8 331 231

01 69 35 67 00

Buckinghamshire HP7 9NA +46 ti England

+44 0870 606 1921

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité : msdslifesciences@ge.com

France

GE Healthcare Bio-Sciences GmbH
Succursale France
Parc Technologique
Rue René Razel

Rue René Razel Saclay F-91898 Orsay Cedex

Identification des dangers

Le produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

**Classification** Non classé.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Préparation

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux en quantités suffisantes pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément aux règlements de l'UE ou aux règlements nationaux.

4. Premiers secours

Premiers secours

**Inhalation** En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

**Ingestion** Ne pas ingérer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un

médecin.

Protection des sauveteurs Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation

appropriée.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.



Référence 67610154 Page 1 de 4

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utilisables Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut

provoquer l'explosion du conteneur.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection

respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles**Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de

appropriée. Evacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement

de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

### 7. Manipulation et stockage

**Manipulation** Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire

ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au

personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer.

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute

contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Stockage

**Recommandé** Utiliser le récipient d'origine.

# 8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Non disponible.

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des composants pour lesquels des contraintes liées à l'exposition existent, utiliser des enceintes de protection, une ventilation locale par aspiration, ou d'autres moyens de contrôle automatiques intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien inférieur aux les limites recommandées ou légales.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le précepire

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées ou aux poussières.



Référence 67610154 Page 2 de 4

Date de validation 11 Novembre 2008



Protection de la peau L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser

ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de

procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de

l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux

acceptables.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Informations générales

**Aspect** 

État physiqueLiquide.CouleurIncolore.OdeurInodore.

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Propriétés d'explosivité Non explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge

statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

#### 10. Stabilité et réactivité

StabilitéLe produit est stable.Matières à éviterAucune donnée spécifique.

## 11. Informations toxicologiques

#### Effets aigus potentiels sur la santé

InhalationAucun effet important ou danger critique connu.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.Contact avec la peauAucun effet important ou danger critique connu.Contact avec les yeuxAucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité aiguë

Conclusion/Résumé Très faible toxicité pour les humains ou les animaux.

#### Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques
Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction
Effets sur le développement
Aucun effet important ou danger critique connu.

### Signes/symptômes de surexposition

InhalationAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.PeauAucune donnée spécifique.YeuxAucune donnée spécifique.

### 12. Informations écologiques

**Effets sur l'environnement** Aucun effet important ou danger critique connu.

Conclusion/Résumé Non disponible.
Conclusion/Résumé Non disponible.

Autres effets nocifs Aucun effet important ou danger critique connu.



Référence 67610154

Date de validation 11 Novembre 2008



Page 3 de 4

#### Considérations relatives à l'élimination 13.

Méthodes d'élimination des

déchets

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel

que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

#### 14. Informations relatives au transport

#### Réglementation internationale du transport

<u>Informations</u> <u>réglementaires</u>	Numéro ONU Nom d'expédition	<u>Classe</u>	<u>Groupe</u> <u>d'emballage</u>	<u>Étiquette</u>	Autres informations
Classe ADR/RID	Non - réglementé.	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated	-	-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated	-	-		-

#### 15. Informations réglementaires

#### Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Phrases de risque Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.

Applications industrielles. Utilisation du produit

Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire d'Europe

Autres Réglementations UE

Surveillance médicale renforcée Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non

concerné

#### 16. **Autres informations**



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### **Historique**

Aucune validation antérieure Date d'impression 11 Novembre 2008 Date de la précédente édition

11 Novembre 2008 Date d'édition Version

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 67610154

